



Photo : Dominique Cortineau

▲ De droite à gauche : Emmanuel Macron, président de la République ; Jean-Yves Caillet, président de l'ONF ; Jean-Michel Servant, président de France Bois Forêt ; Bruno Lafon, président du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest et de la DFCI Aquitaine¹.

Chers lecteurs, chers collègues,

Tout d'abord, je vous souhaite, à vous et à vos proches, une très bonne année nouvelle !

Plus que jamais, **le rôle stratégique de notre filière forêt-bois nous conduit à agir** avec détermination pour exercer notre responsabilité unique et à la faire mieux connaître !!!

L'éprouvante année 2022 s'achève. La sécheresse et les incendies « hors norme » ont attiré l'attention du public sur la fragilité de nos forêts face aux effets du changement climatique. Cette année restera aussi marquée par l'accumulation des crises (sanitaire, guerre, énergie, inflation...) suscitant de légitimes inquiétudes sur l'avenir, notamment pour nos entreprises.

Les raisons d'avancer sont pourtant là. Les conclusions des Assises de la forêt et du bois, le discours sans précédent du président de la République le 28 octobre dernier (*photo*) annonçant l'engagement de planter un milliard d'arbres pour renouveler nos forêts, puis le

lancement de la Planification écologique qui nous place comme l'une des trois filières stratégiques (avec l'eau et l'énergie), nous confortent dans nos orientations. Depuis la publication du *Manifeste de la filière forêt-bois*, **notre ambition collective est claire et porteuse de sens : adapter nos forêts au changement climatique, décarboner la société en développant les usages du bois, renforcer le lien avec la société.**

La clé de voûte du système est le matériau bois, produit « biosourcé » renouvelable issu d'un cycle du monde vivant. Mais attention : **une gestion active par la sylviculture est la condition indispensable à la pérennité et à la qualité des multiples fonctions que la forêt nous procure.** Pour préserver, il faut gérer !

En 2023, il nous faudra être actifs sur bien des fronts pour préparer l'avenir : réduire la dépendance énergétique de nos entreprises, continuer à investir pour accroître leur compétitivité, lutter pour obtenir la remise en cohérence des politiques publiques – nationales comme européennes – sources d'injonctions contradictoires paralysantes, poursuivre le renouvellement forestier, mieux prévenir les incendies et les risques, développer les usages du bois... Le programme de financements France 2030 et la Planification écologique sont là pour nous y aider.

Au sein de votre Interprofession nationale, nous avons lancé quelques grands chantiers qui vont rythmer 2023 : la modélisation avec le cabinet Carbone 4 de la contribution de la filière à la décarbonation de l'économie dans le cadre de la Stratégie française sur l'énergie et le climat, la formalisation de notre engagement sociétal de filière, l'amplification de la prescription bois dans la construction, une nouvelle organisation de la communication collective... Tous ces projets structurants ont vocation à être menés en associant les Organisations professionnelles de France Bois Forêt et celles de France Bois Industries Entreprises (FBIE). Ce mouvement vers une grande filière plus solidaire et plus unie se poursuit et nous donne plus de force.

Avec la solidarité, l'autre principe devant guider notre action est l'ouverture. Ainsi, suite aux Assises, nous avons engagé un dialogue apaisé avec six ONG environnementales représentatives qui ne se livrent pas au jeu du théâtre médiatique dont la radicalité fait son fonds de commerce. Nous devons maintenant amplifier ce mouvement en allant directement vers nos concitoyens. Puisque c'est le moment des résolutions, je vous propose celle-ci : que chacun à son niveau contribue à mieux faire connaître son métier et notre belle filière autour de soi ; soyons fiers de notre rôle ; ouvrons nos entreprises ; intervenons dans tous les cercles, les écoles de nos territoires...

En 2023, sortons du bois !

Bonne année à tous, à l'action !

Jean-Michel SERVANT,
président de FRANCE BOIS FORÊT

¹ Défense des forêts contre l'incendie en Aquitaine.